

Pomme de terre

du 29 juillet 2016



En résumé :

- Situation contrastée selon les départements. Persistance d'un risque mildiou nul en Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et Essonne mais élevé dans certains secteurs du Loiret.

MILDIOU

Observations sur le réseau

Des redémarrages de mildiou avec de nouvelles taches sporulantes sont observées sur quelques pieds dans des parcelles déjà atteintes il y a quelques semaines.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr) : situation au 29 Juillet 2016

Contraste entre les départements de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher, de l'Essonne par rapport au Loiret.

En effet dans les trois premiers départements cités, le cycle du mildiou a été stoppé par les conditions climatiques peu favorables ; les générations suivantes sont en attentes.

Par contre, dans le Loiret, trois secteurs (Amilly, Férolles et Gien) ont déclenché le 28 juillet et le risque reste très fort jusqu'au dimanche 31 juillet.

Les phases d'hygrométries (durée + taux d'humidité) ne sont pas les mêmes sur l'ensemble des secteurs en ce moment, ce qui explique ces écarts de risque.

NB : Il arrive qu'aucune génération ne soit en cours sur des stations météo (exemple des stations dans le 28, 41 et 91). Cela signifie que la dernière génération finie d'incuber est « morte ». Le risque est donc nul pendant cette période. Dès que les conditions seront favorables une nouvelle génération viendra à la suite.

Exemple : s'il n'y a aucune génération après la 3^{ème}, c'est la 4^{ème} qui apparaîtra dès le retour des conditions favorables au développement du mildiou. On ne repart pas en génération 1.

Analyse du risque et prévisions

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : les risques d'averses devraient prendre fin dès ce vendredi après-midi et ce jusqu'à mercredi prochain où quelques précipitations sont encore attendues, notamment dans le nord de la Région. Le temps devrait donc être sec et alterner entre soleil et nuages ces 4 prochains jours avec des températures autour de 25°C en journée.

Ces conditions sont peu favorables au mildiou. Cependant les faibles pluies de ces deux derniers jours ont bien relancés les cycles du mildiou et entraînés des déclenchements dans différents secteurs du Loiret.

Rester vigilant en parcelles irriguées et surtout sur les parcelles ayant déjà eu du mildiou plus tôt en campagne.

Analyse du risque :

Le risque mildiou est nul en cette fin de semaine dans les départements de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher et de l'Essonne. Cependant des secteurs du Loiret ont un risque très fort.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) devrait être atteint les 29 et 30 juillet uniquement sur les secteurs d'Amilly, Férolles et Gien pour toutes les sensibilités variétales.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018



Département	Stations météo	Génération(s) en cours au 29/07	Niveau de risque au 29/07	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 29/07 au 31/07			Pluie (en mm) depuis le 25/07
					VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	En attente de la 13	nul	-	NON	NON	NON	0.8
	Chartres (8h)	En attente de la 13	nul	-	NON	NON	NON	1.8
	Guillonville (6h)	En attente de la 13	nul	-	NON	NON	NON	2.2
	Louville (6h)	En attente de la 12	nul	-	NON	NON	NON	1
	Pré-Saint-Evrout (6h)	En attente de la 14	nul	-	NON	NON	NON	0.8
	Rouvray (h)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Viabon (6h)	En attente de la 13	nul	-	NON	NON	NON	1.2
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	En attente de la 14	nul	-	NON	NON	NON	3
	Ouzouer le Marché (6h)	En attente de la 13	nul	-	NON	NON	NON	1
	St Léonard en Beauce (3h)	En attente de la 14	nul	-	NON	NON	NON	1
Loiret (45)	Amilly (9h)	14-15	Très fort	Le 28/07 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0.5
	Boisseaux (8h)	En attente de la 12	nul	-	NON	NON	NON	1
	Férolles (8h)	11-12	Très fort	Le 28/07 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	2
	Gien (8h)	15-16	Très fort	Le 28/07 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	1
	Outarville (6h)	12	nul	-	NON	NON	NON	1.5
	Pithiviers (2h)	11	nul	-	NON	NON	NON	1.5
Essonne (91)	Boigneville (6h)	En attente de la 14	nul	-	NON	NON	NON	1.6

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018